



Paris, le 04 mars 2022

Compte rendu de l'atelier de concertation avec les habitants des trois vallées

Nice, le 14 février 2022

La journée débute par une brève présentation du Préfet délégué Xavier Pelletier qui explique les contours du dispositif de concertation, et les modalités du plan de reconstruction pour les vallées. Les habitants font remonter plusieurs points de questionnement notamment sur la façon concrète dont seront pilotés les financements.

Après un atelier de concertation dans les trois vallées séparément, les habitants étaient invités à se réunir, mettre en commun leur projet et développer des axes prospectifs transversaux aux trois vallées.

83 habitants étaient présents :

- 35 habitants de la Roya
- 27 habitants de la Vésubie
- 21 habitants de la Tinée

1. Introduction par le Préfet délégué à la reconstruction des vallées

Prenant note des points de questionnement des habitants concernant la reconstruction et les modalités de financement des projets issus de la concertation, une intervention du Préfet délégué à la reconstruction des vallées ouvre la séance.

Le Préfet délégué rappelle la démarche de la concertation, l'intérêt d'une approche transversale et structurelle et explicite comment les projets seront portés, notamment sur la logique de cofinancement.

2. Présentation par vallée des idées issues de l'atelier prospectif

Pour rappel, lors du précédent atelier, les habitants ont réalisé un exercice prospectif. Par le biais de l'outil « Nice Matin 2030 », ils ont dû imaginer l'avenir de leur vallée et proposer des axes de développement pour cette dernière.

État d'Esprit Stratis a compilé l'ensemble des projets des habitants des trois vallées de façon à **distinguer des thématiques communes**.

État d'Esprit Stratis a donc mis en avant **4 thématiques** communes aux 3 vallées, avec **13** sous-thématiques :

- Développer l'activité économique
 - Développer l'activité agricole et pastorale
 - Accompagner l'activité économique
- Préserver les équilibres environnementaux
 - Préserver l'équilibre environnemental
 - Développer les sources d'énergie alternatives
 - Exploiter les ressources des vallées
- Valoriser l'identité des vallées
 - Valoriser le patrimoine culturel et vivant
 - Accompagner l'activité touristique

- Redynamiser les cœursdevillage
- Bien vivre dans les vallées
 - Développer une filière santé et bien être
 - Favoriser l'installation des familles et des actifs
 - Diversifier les modes de déplacement
 - Repenser le logement ancien
 - Éducation et jeunesse

L'équipe d'animateurs a présenté en détail les 13 sous-thématiques en précisant aux habitants que ces derniers vont devoir choisir un axe par table et travailler dessus au cours de l'après-midi en intégrant une perspective intervalléenne.

A l'issue de la présentation des 13 axes, les habitants ont **plusieurs retours**.

- Si la majorité des habitants valident les thématiques synthétisées par État d'Esprit Stratis, certains expriment le fait que la présentation donne un « effet catalogue » et qu'ils ne retrouvent pas leurs projets précis. État d'Esprit précise à cet égard, qu'il s'agit d'une synthèse et qu'à ce titre, tous les projets ne pouvaient pas figurer dans la présentation.
- Pour une habitante, la question de la culture, bien qu'intégrée à la thématique « Valoriser le patrimoine culturel et vivant », n'est pas suffisamment mise en avant.
- Pour plusieurs habitants, la question de la gouvernance (notamment sous l'angle de la participation citoyenne) devrait apparaître comme une thématique distincte. État d'Esprit Stratis explique qu'il ne s'agit pas d'un axe de développement et que la participation citoyenne pouvait être intégrée à chacune des 13 sous-thématiques.

3. Exercice des cahiers participatifs

À la suite de la présentation des 13 axes retenus et du retour des habitants, État d'Esprit Stratis explique les modalités de l'exercice du cahier participatif qui occupera les habitants durant l'après-midi :

- L'idée est de former des groupes composés d'habitants des trois vallées, chacun travaillant sur un des 13 axes.
- Après un échange sur l'organisation de l'exercice et la composition des groupes, les habitants se répartissent par table et réagencent les tables en conséquence.

Après la pause de midi, les habitants ont une heure pour rédiger leur cahier participatif. Ensuite, les 15 tables présentent leurs propositions :

- **Table 1 : Développer l'activité agricole et pastorale**

La table retient un **axe prioritaire** : conforter et favoriser le développement de l'agriculture et du pastoralisme dans la vallée.

Pour cela, le groupe propose, en **amont** :

- Recenser les terrains à potentiel agricole.
- Mise en conformité du PLUm pour permettre l'utilisation agricole des sols.
- Analyser les sols.
- Réaménager les terrains issus du fond Barnier pour les activités pastorales.
- Création d'un **organisme valléen** regroupant les propriétaires pour déterminer un cahier des charges adapté aux vallées.

Le groupe prévoit également la mise en place de **filières courtes** pour valoriser la production :

- Vente directe au travers des marchés et de **maisons de pays**.
- Consommation des produits des vallées dans les cantines scolaires et les établissements de santé des vallées.
- Création de plusieurs ateliers adaptés aux différentes transformations (conserverie, moulin à farine, pressoir etc...). Pour le fonctionnement des ateliers, une participation financière sera demandée aux utilisateurs.
- Vente des produits transformés au travers des maisons de pays.
- Les déchets de production sont valorisés au travers de filières locales.

- **Table 2 : Développer l'activité agricole et pastorale**

La table retient un **axe prioritaire** : fédérer les agriculteurs et les artisans autour de maisons de pays et d'un label des vallées.

Ces maisons de pays auraient un double emploi : transformation des produits et vente aux particuliers. Concernant le **label** : pour adhérer au label, les producteurs doivent signer une charte éthique avec des exigences écologiques notamment.

Ce label serait valorisé par un site internet et une campagne médiatique de valorisation

- **Table 3 : Accompagner l'activité économique des vallées**

La table retient un **axe prioritaire** : la création d'une **agence de valorisation des vallées** avec pour missions :

- Permettre aux acteurs locaux de « résister » et de pérenniser leur activité.
- Favoriser l'implantation de nouvelles activités économiques.
- Créer et favoriser les conditions de l'installation de l'humain.
- Regrouper toutes les entités administratives dans un lieu unique.
- Promouvoir l'attractivité des vallées tout en préservant son « ADN », notamment auprès des jeunes.
- Coordonner les démarches entre les différents partenaires économiques des vallées.

Cette agence de valorisation des vallées aurait des « comptes à rendre » auprès d'un conseil d'administration et de « **l'organisme chargé de la gouvernance citoyenne** ».

- **Table 4 : Accompagner l'activité économique des vallées**

La table retient un **axe prioritaire** : la création de nouveaux lieux de synergie pour les entreprises.

Le groupe propose la création d'une « **maison de l'accompagnement économique** » (une par vallée) avec pour missions :

- Promouvoir l'entrepreneuriat sous toutes ses formes (culturelles, associatives etc...)
- Créer des espaces de travail partagés pour notamment mutualiser les coûts.
- Soutien aux start-up dans les démarches administratives et la recherche de financements.
- Sensibilisation à l'entrepreneuriat auprès des jeunes.
- Participer à des salons pour attirer des porteurs de projet.

La gestion de cette maison serait assurée par **une société coopérative d'intérêt collectif** avec une gouvernance partagée entre élus, acteurs économiques et citoyens.

- **Table 5 : Préserver l'équilibre environnemental**

La table retient un **axe prioritaire** : la création d'un centre valléen de la transition écologique et du développement durable, avec comme objectifs :

- Promouvoir et accélérer le développement durable dans les vallées.
- Faire des vallées un exemple vertueux de transition écologique.

Pour réaliser ces objectifs, le groupe propose :

- Création d'un pôle scientifique et technique alliant le savoir-faire ancien et les connaissances techniques modernes.
- Favoriser les projets issus de ce centre et étudier leur faisabilité.
- Création de pôles de sensibilisation et d'accompagnement de projets. Exemple de projet : gestion des déchets dans les vallées, développement d'une voie verte, baisse de l'éclairage public la nuit.

- **Table 6 : Développer les sources d'énergie alternatives**

La table retient un **axe prioritaire** : porter la transition énergétique des vallées à partir d'énergies renouvelables.

Pour le groupe ce projet s'inscrit dans une démarche de résilience énergétique et une plus grande adaptation aux aléas climatiques.

Concrètement, le groupe propose de développer les sources d'énergies renouvelables et locales complémentaires à l'existant et stockables.

Plusieurs énergies peuvent être exploitées : l'eau (turbine dans les rivières ou dans la neige), le solaire (photovoltaïque, le solaire thermique), éolien et géothermique.

Ces énergies seraient stockées via l'hydrogène (sous forme de gaz).

Le groupe pense plusieurs usages de ces énergies : un usage stationnaire (dans des locaux et les bâtiments publics) et un usage de mobilité dans des véhicules.

- **Table 7 : Exploiter les ressources des vallées**

Concernant **l'eau** :

- Meilleur stockage de l'eau potable avec une redistribution intercommunale et un réseau dédié à l'agriculture.
- Accompagner les collectivités à l'installation de réseaux de récupération des eaux pluviales au niveau privé et public.
- Aide à la reprise des canaux d'arrosage.
- Meilleure coopération entre communes et services des eaux.
- Développement de nouveaux réseaux.
- Inciter les agriculteurs à construire des bassins de stockage de l'eau.

Concernant le **bois** :

- Développement d'une filière bois valléenne **raisonnée** orientée vers le circuit court (utilisation du bois au plus proche des sites de coupes, permet également de renforcer la compétitivité de la ressource).
- Favoriser l'installation de nouveaux investisseurs sous forme de coopératives forestières.
- L'utilisation du bois a également un impact sur le pastoralisme et permet d'éviter le « renfermement de la forêt ».

- **Table 8 : Valoriser le patrimoine culturel et vivant**

La table retient un **axe prioritaire** : promouvoir les artistes locaux et développer l'offre culturelle **tout au long de l'année** contribuant à l'attractivité des territoires.

Pour réaliser cet objectif, le groupe propose la **création d'une structure associative intervalléenne** avec pour missions :

- Identification des artistes présents dans les 3 vallées pour comprendre leurs besoins.
- Identification des lieux possibles d'accueil (des artistes et du public) au sein des 3 vallées.
- Coordination d'une programmation annuelle.
- Communication de l'offre culturelle à l'échelle régionale.
- Développement d'actions de médiation pédagogiques.

La structure reposerait sur un ambassadeur dans chaque vallée et un espace de coordination central.

- **Table 9 : Accompagner l'activité touristique**

La table retient un **axe prioritaire** : développer un tourisme respectueux, porteur de sens et de valeurs.

Pour réaliser cet objectif, le groupe propose la **création d'une maison du tourisme des 3 vallées** avec pour missions :

- Recenser les locaux existants à valoriser.
- Création d'un catalogue d'activités touristiques (sportives, culinaires, culturelles).
- Développement d'offres touristiques ciblés : notamment des circuits thématiques.
- Combiner structures d'accueil et pôles de vente des produits locaux (agricoles et culturels).
- Conseiller les communes sur des activités touristiques et des axes de développement.

- **Table 10 : Dynamiser les cœurs de village**

Le groupe a une remarque préliminaire : cet axe de développement est particulièrement transversal car impliquant la question du logement, de la culture tout au long de la l'année, de la démocratie participative, du maintien des commerces et des services publics, de l'isolement social.

Le groupe a plusieurs propositions pour dynamiser les cœurs de village :

- Création d'un comité d'accueil des nouveaux arrivants, parrainé par d'anciens résidents, pour les entreprises et les familles, avec un livret d'accueil.
- Réutilisation des maisons sans maître à destination culturelle ou locative : avec un projet de mixité sociale.
- Création d'un label « cœur de vallée » permettant de valoriser l'attractivité des cœurs de village.
- Création d'espaces « multifonctions » dans les hameaux isolés.
- Création d'un jardin partagé pour les familles des villages.
- Création d'un centre jeunesse par vallée.

- **Table 11 : Développer une filière santé et bien être**

La table retient un **axe prioritaire** : développer une filière santé et bien-être pour tous, pour stopper la désertification médicale et permettre le maintien des seniors à domicile.

Le groupe met en avant plusieurs projets :

- La création de **maisons de santé** par vallée, centralisée géographiquement avec des boxes d'urgence, de la télémédecine, une permanence des spécialistes, une médecine de prévention, un espace bien être (notamment psychologique).
- La création de **maisons d'accueil rurales** (type MARP A) : lieu de partage intergénérationnel, intégré dans le village et permettant la formation à l'aide à la personne.
- Développer le **maintien à domicile** : via la téléassistance, le développement des boitiers d'appel d'urgence, la livraison de repas à domicile et l'écoute à la personne.

- **Table 12 : Favoriser l'installation des familles et des actifs dans les vallées**

La table retient un **axe prioritaire** : favoriser l'installation rapide de nouvelles familles dans **des logements adaptés**.

Le groupe propose :

- Réhabiliter les maisons sans maître pour créer des **habitats collectifs intergénérationnels de haute qualité environnementale** avec des espaces partagés (buanderie, garage à vélo etc...) et des jardins collectifs.
- Pour réhabiliter les logements, le groupe propose de revoir la réglementation sur l'habitat.
- Rénovation et mise à niveau des façades (notamment par une aide au financement) pour favoriser le bien-être et l'attractivité des villages.
- Installation de la fibre.
- Campagne médiatique de promotion des territoires.
- Mise en place d'une concertation citoyenne pour l'attribution exceptionnelle d'aides à la rénovation, sur le budget communal
- Obligation d'être habitant sur l'année pour se présenter aux élections communales.

- **Table 13 : Diversifier les modes de déplacement**

Pour le groupe, « il n'y aura pas de développement économique sans une mobilité fluide et moins énergivore ». Partant de ce principe, la table retient un **3 objectifs** :

- Améliorer les réseaux routiers, ferroviaires et les transports en commun
- Créer des pôles multimodaux
- Développer des mobilités douces

A **moyen terme** le groupe propose :

- Construire des voies distinctes pour les vélos et les piétons.
- Coordonner les réseaux de transport en commun entre la France et l'Italie.
- Meilleure adaptation des bus à la fréquentation aux routes et aux usages des habitants.
- Harmonisation des tarifs entre trains et bus.
- Développer le vélo : notamment électrique.

A **long terme** le groupe propose :

- Réhabilitation des anciennes routes : route du sel par exemple
- Construction de téléphériques dans les vallées

- **Table 14 : Repenser le logement**

Le groupe propose :

- Création d'une **SCOP d'habitat** : permettant la réhabilitation du logement ancien (notamment les maisons sans maître), la création de logements sociaux. La SCOP serait gérée par les habitants et les collectivités.
- Repenser la relation avec l'architecte des bâtiments de France : organisation d'un dialogue vers « plus de souplesse » dans les règles d'urbanisme. L'objectif est de tendre vers une « co-écriture » des PLU.
- Création d'une maison d'architecture rurale inter-valléenne : permet de valoriser l'architecture rurale et accompagner les projets des particuliers et des collectivités.

- Valoriser l'éco-construction: création d'un éco-centre pour la formation des particuliers et des professionnels sur l'utilisation des nouveaux matériaux.
- Développer d'autres façons d'habiter : habitat léger, habitat participatif, habitat intergénérationnel.

- **Table 15 : Éducation et jeunesse**

La table retient un **axe prioritaire** : développer la formation des jeunes. Ce projet a plusieurs objectifs :

- Revitaliser les internats
- Attirer et faire rester les jeunes dans les vallées
- Former les jeunes à des métiers viables dans les vallées
- Créer une dynamique intervallée et transfrontalière

Pour le groupe, le projet prioritaire à mettre en place est **le développement de centres de formation pluridisciplinaires** comprenant :

- Des formations en lien avec la vallée (tourisme, montagne, agriculture, sport...)
- Des centres de loisir intégrés
- Du « blended learning » : des espaces d'enseignement hybrides proposant distanciel et présentiel.
- Des échanges entre les vallées : notamment en développement les bus.
- Une réorganisation de l'offre d'hébergement (notamment des apprentis)